



PAYS DE  
LUMBRES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ONUYVA

La mobilité en Pays de Lumbres



**Rdv mobilités CEREMA – 18/01/2024**

*"Organisation et gouvernance des mobilités : 4 ans après la LOM, un paysage en transition ?"*

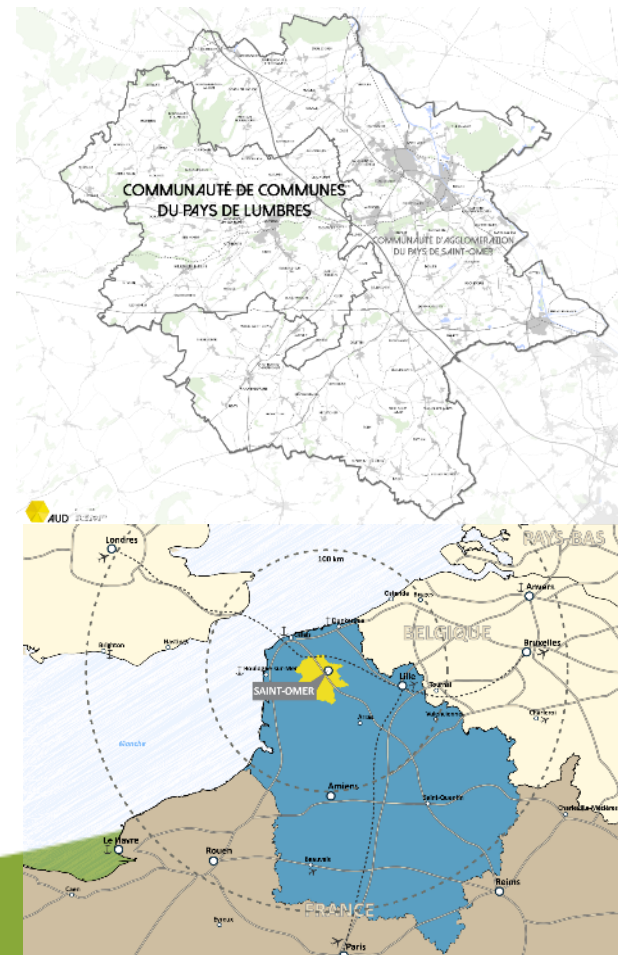
# La Communauté de Communes du Pays de Lumbres

## Un territoire :

- 36 communes, environ 24 000 habitants
- Marqué par une forte attractivité résidentielle (+ 3 314 habitants entre 1999 et 2012, soit +16%)
- Rural, au cadre naturel et paysager remarquable
- Intégrée au Pays de Saint-Omer et au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNRCMO)
- Engagé dans la transition énergétique et numérique, reconnu TEPCV depuis 2016
- Affecté par une perte de dynamisme et d'attractivité de Lumbres

## Une population :

- Particulièrement soucieuse de la qualité du cadre de vie et de la préservation des paysages et de la nature
- Qui évolue, et avec des besoins spécifiques pour certains (équipements/services, mobilité, habitat, accès à l'emploi)
- Qui travaille majoritairement en dehors du territoire
- Attachée au renforcement du commerce de proximité



# UNE STRATEGIE GLOBALE EN FAVEUR D'UNE MOBILITE PLUS SOBRE, SOLIDAIRE ET EFFICACE

- Réponse aux enjeux environnementaux : réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et des consommations énergétiques
- Réponse aux enjeux sociaux : précarité énergétique, vieillissement de la population et situations d'isolement, frein à l'emploi

Une stratégie mobilité définie dans le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** approuvé en 2019 et précisée dans le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** approuvé en mars 2020.

→ Compétence AOM en juin 2021

**Actions Mobilité engagées avant l'approbation du PCAET :** Aire de covoiturage / Bornes de recharge pour véhicules électriques / Exemplarité de la collectivité : flotte de véhicules électriques et de vélos / Expérimentation de l'autopartage de véhicules électriques dans 2 communes / Offre touristique de location de VTT (dont VAE, tandem, triporteur) / Prêt de véhicules aux personnes en situation de forte précarité ou en parcours de ré-insertion via association locale

# UNE STRATEGIE GLOBALE EN FAVEUR D'UNE MOBILITE PLUS SOBRE, SOLIDAIRE ET EFFICACE

## VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

### ACTION 1 - OFFRIR DES AMÉNAGEMENTS QUALITATIFS EN FAVEUR DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES

+ de 60 km d'itinéraires structurants réalisés (en projet 240 arceaux vélos et 7 stations de réparations) d'après l'OAP mobilité douce du PLUi

Premier axe en voie verte inauguré en septembre 2021

### ACTION 2 - S'INTÉGRER PROGRESSIVEMENT DANS UN SYSTÈME VÉLO EFFICACE – VOLET ANIMATION

- Savoir Rouler à vélo
- Challenge de la mobilité (2020, 2021 et 2023)
- Animations toute l'année (semaine européenne de la mobilité...)

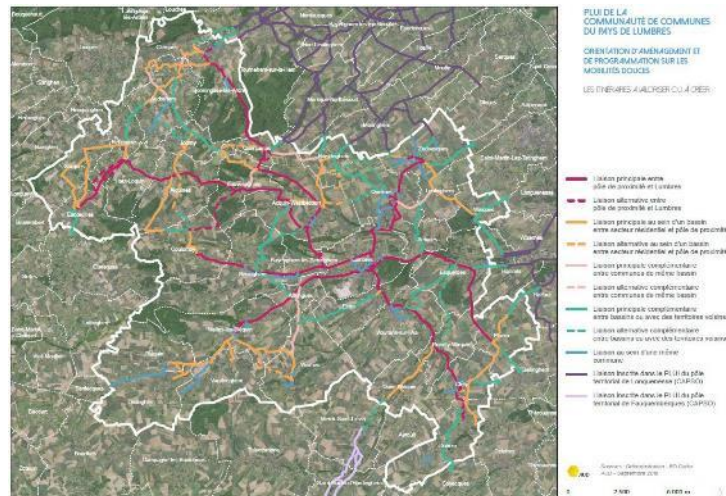
### ACTION 3 - S'INTÉGRER PROGRESSIVEMENT DANS UN SYSTÈME VÉLO EFFICACE – VOLET SERVICE

Achat d'une flotte 31 VAE

Location VAE moyenne durée 2/3 mois

Aide à l'achat

En bleu : actions engagées avant transfert de compétence



# UNE STRATEGIE GLOBALE EN FAVEUR D'UNE MOBILITE PLUS SOBRE, SOLIDAIRE ET EFFICACE

## VOLET 2 – FAVORISER LA MOBILITÉ COLLECTIVE ET COLLABORATIVE

---

### ACTION 4 – AMPLIFIER LES ACTIONS EN FAVEUR DU COVOITURAGE

Promotion de la plateforme Hauts-De-France  
covoiturage: PassPass

### ACTION 5 – DÉPLOYER L'AUTOPARTAGE EN MILIEU RURAL ET ÉVOLUER VERS DES STATIONS DE MOBILITÉ

- Implantation de 7 stations de mobilité (autopartage et vélopartage) sur les pôles de proximité du PLUI depuis 2022 - Sur 2023 : 1700 réservations et 229 usagers
- Transport solidaire depuis juin 2021

## VOLET 3 – FAVORISER LES VEHICULES MOINS EMETTEURS DE GAZ A EFFET DE SERRE

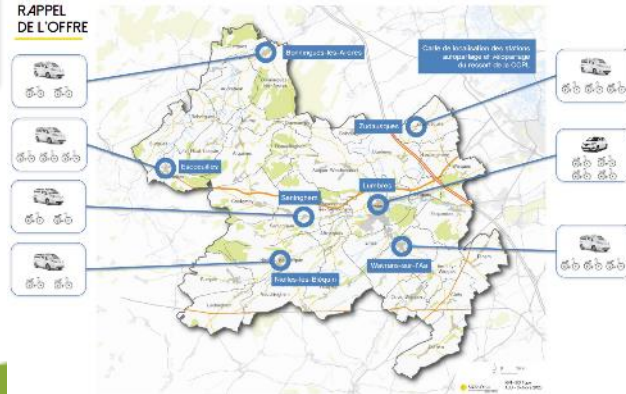
---

### ACTION 7 – DÉVELOPPER LE MAILLAGE DES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DES MOTORISATIONS ALTERNATIVES

- Installations de Bornes de recharge pour véhicules électriques
- Exemplarité de la collectivité: flotte de véhicules électriques et de vélos



### RAPPEL DE L'OFFRE



# LA COMPETENCE AOM

- Accompagnement du CEREMA entre fin 2020 et début 2021 pour préciser les attendus de la loi, les impacts de la compétence
  - Réunions techniques et deux ateliers avec les élus
- Délibération de la CCPL en février 2021 pour solliciter le transfert de compétence auprès des communes – vote à l’unanimité
  - Pas de substitution à la Région pour le transport régulier de personnes
- Délibérations communales en mai et juin 2021
  - 28 délibérations reçues sur 36 communes : 100% favorables, représentant près de 80% de la population interco.
- Arrêté préfectoral de transfert de compétence en juin 2021

Transfert de compétence Mobilité  
= opportunité de légitimer l’action de la  
CCPL en tant qu’AOM et d’inclure l’EPCI  
dans le dispositif de coordination piloté  
par la Région

## GOUVERNANCE

- Instauration d’un **Comité des partenaires** en mars 2023 - première réunion en octobre 2023
- En parallèle : **comité des usagers**, animation du « réseau des ambassadeurs de la mobilité »
- Suivi de la stratégie mobilité par la Commission Transitions de la CCPL
- Participation au **projet INTERREG Mer du Nord « Mobility Makers »** qui intègre une étude sociologique sur le changement de comportement et une évaluation des services avec les habitants/usagers



PAYS DE  
LUMBRES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Merci